



4 rue de Trévisse – 75009 PARIS

www.snalc.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE DECRET SINON ... !

Le SNALC-CSEN, deuxième syndicat le plus représenté chez les professeurs du second degré, note avec inquiétude que de plus en plus de professeurs, se défiant des promesses électorales, menacent de boycotter la session 2007 du baccalauréat.

Contacté quotidiennement par des professeurs excédés, le SNALC-CSEN, **qui continue d'agir dans le cadre de l'intersyndicale**, interpellera le Président de la République au lendemain de son élection pour que ce dernier ne s'en tienne pas à des propos de campagne, et abolisse dans l'urgence le décret De Robien du 12 février 2007.

Par ailleurs, le SNALC-CSEN demande aux candidats à l'investiture suprême de cesser de focaliser leur propos sur le seul problème polémique des postes supprimés : **le SNALC-CSEN rappelle en particulier que la bivalence imposée dans le nouveau décret représente un grave danger qui, éludé, rendrait démagogique tout propos sur la qualité de l'Ecole et la transmission des savoirs.**

Le SNALC-CSEN met en garde les candidats contre toute tentation de remise en cause seulement **partielle** du décret, que les professeurs ne manqueraient pas d'interpréter comme une escroquerie.

Paris, le 3 avril 2007